



Sainte-Cécile-de-Milton

NOTRE

Actualité

ÉDITION RÉGULIÈRE

N° 101

JUILLET 2023



2. Mot du maire

5-6. Les nouvelles

7. Activités spéciales

## UN SOUTIEN EXCEPTIONNEL DES ENTREPRISES DE CHEZ NOUS!

### DES SITUATIONS EXCEPTIONNELLES EXIGENT DES SOLUTIONS EXCEPTIONNELLES

Lundi 26 juin marquait le début des vacances estivales et l'ouverture du camp de jour municipal. Des entreprises locales ont apporté une précieuse contribution à la réalisation des activités pour divertir les enfants pendant deux mois. Grâce à leur générosité, près de 90 jeunes pourront profiter des installations et des activités tout au long de leurs vacances. Soulignons et remercions sincèrement ces entreprises pour leur généreuse contribution :

Recyclage Milton, pour avoir fourni et assuré le transport des palettes nécessaires à la fabrication du plancher du grand chapiteau qui accueillera les enfants. De plus, ces derniers auront la chance de participer à quatre sorties au Camping Oasis, se créant ainsi des souvenirs mémorables. Nous tenons finalement à remercier Ben Benny pour son aide précieuse dans le transport du matériel vers le chapiteau. La contribution de ces entreprises témoigne une fois de plus de l'esprit de communauté fort qui règne à Sainte-Cécile-de-Milton!



Chères citoyennes,  
chers citoyens,

Nous y voilà, l'été est arrivé! C'est vrai, la température n'est pas des plus spectaculaire, mais c'est tout de même mieux qu'un 15 janvier... Ne nous en faisons pas, le soleil et

la chaleur sauront être des nôtres bientôt.

Permettez-moi de saluer bien haut tous nos finissants et nos finissants du primaire, secondaire, collégial et universitaire. Selon votre parcours académique, chaque étape franchie en est une importante et vous pouvez en être fiers.es. C'est pourquoi depuis 15 ans à Sainte-Cécile, nous prenons un instant pour immortaliser le passage de nos jeunes du primaire au secondaire par une plantation et une plaque qui commémore ce passage. Nous tenons, nous les membres du conseil, à souligner cette graduation, espérant que celle-ci se perpétuera pour encore de nombreuses années.

Tout au long de l'été, plusieurs activités auront lieu sur notre territoire, que ce soit la Fête nationale du Québec avec pas un, mais deux feux d'artifice, soient celui de la municipalité et celui du camping Oasis. Il y aura les dimanches du Marché public Ste-Cécile, dont le premier dimanche fût fort apprécié. C'est une invitation à rendre visite à nos

producteurs locaux. Sans oublier la 3<sup>e</sup> édition de l'exposition de voitures anciennes qui aura lieu le samedi 22 juillet. On vous y attend en grand nombre! Bien sûr, nos soirées cinéma seront de retour, fin juillet et août avec des projections qui vont plaire à tous, espérant vous y rencontrer.

Un énorme merci à tous ceux qui s'investissent pour rendre possible ces activités. Sans vous, par votre implication, plusieurs d'entre elles n'auraient pas lieu. Je ne veux pas nommer une personne plus qu'une autre de peur d'en oublier, cependant le conseil tient à souligner votre contribution et votre engagement pour faire de Sainte-Cécile ce qu'elle est; attrayante, invitante et divertissante.

Nous sommes toujours en analyse du tracé cyclable Granby/Sainte-Cécile, nous espérons être en mesure de vous le présenter au début de l'automne. C'est un dossier majeur pour notre municipalité; il y a plusieurs défis et nous espérons pouvoir tous les surmonter afin que ce projet se réalise en 2025. Entre temps, les sentiers Milton, eux, pourraient être accessibles dès cet automne.

Sur ce, en mon nom et en celui de mes collègues, nous vous souhaitons un très bel été! Que la prudence soit au rendez-vous lors de vos activités, car nous voulons tous vous retrouver à la rentrée.

Vous êtes notre raison d'être.

**PAUL SARRAZIN / MAIRE**

**TERRAIN RÉSIDENTIEL À VENDRE PAR LA MUNICIPALITÉ**  
**169, RUE PRINCIPALE | 3 367 MÈTRES CARRÉS**

Informations : [www.miltonqc.ca](http://www.miltonqc.ca) section des actualités, au bas de la page d'accueil

## VOS PISCINES ET LES NOUVELLES RÈGLES

Le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* est entré en vigueur en juillet 2010. Il vise essentiellement à contrôler l'accès des jeunes enfants aux piscines résidentielles. Il prévoit qu'un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à la construction d'une piscine et de ses installations (terrasse, plateforme, enceinte).



Le *Règlement* accordait un droit acquis aux piscines existantes au moment de son entrée en vigueur. Les propriétaires de ces piscines n'avaient donc pas d'obligation d'en assurer la conformité au *Règlement*.

À la suite d'enquêtes sur des noyades survenues au cours des dernières années, plusieurs coroners ont recommandé que le *Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles* soit modifié pour y assujettir l'ensemble des piscines résidentielles.

Rappelons que les propriétaires des piscines construites avant le 1<sup>er</sup> novembre 2010 bénéficiaient d'un droit acquis. Ils n'avaient donc pas à se conformer aux mesures de protection du *Règlement*. **Désormais, ils le devront.**

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021, les règles suivantes s'appliquent aux nouvelles installations :

- Les clôtures en mailles de chaîne dont la taille des mailles est de plus de 30 mm devront être lattées;
- Il sera désormais possible d'installer un dispositif de sécurité passif (loquet) d'une porte du côté extérieur d'une enceinte s'il se situe à une hauteur minimale de 1,5 m par rapport au sol;
- Aucune structure ni aucun équipement fixe susceptibles d'être utilisés pour grimper par-dessus la paroi d'une piscine ou d'une enceinte ne devront être installés à moins d'un mètre de celle-ci;
- Aucune fenêtre ne devra être située à moins de 1 m d'une piscine ou d'une enceinte, selon le cas, à moins d'être à une hauteur minimale de 3 m ou que son ouverture maximale soit d'au plus 10 cm;
- Les piscines dotées d'un plongoir devront être installées conformément à la norme BNQ 9461-100 visant à prévenir les blessures médullaires cervicales liées aux accidents de plongeon.

Pour éviter d'exiger des modifications à un propriétaire dont les installations étaient déjà conformes au *Règlement* avant l'entrée en vigueur des nouvelles règles, ces dernières ne s'appliquent qu'aux nouvelles installations depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2021 ou, dans le cas d'une installation acquise avant cette date, depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Considérant les coûts associés à l'installation d'une enceinte, particulièrement pour les piscines creusées et semi-creusées, un délai de deux ans est accordé aux propriétaires concernés pour la mise aux normes de leur cour qui devra être réalisée au plus tard le 30 septembre 2025.

Un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à la construction d'une piscine et de ses installations, comme une terrasse, une plateforme, une enceinte ou à leur mise aux normes.

En vertu du *Règlement*, une nouvelle installation peut être une nouvelle piscine, un nouveau plongoir, une nouvelle enceinte, une nouvelle plateforme ou une nouvelle terrasse donnant accès à la piscine.

## ENREGISTREMENT ET ERRANCE DE VOTRE CHIEN

Votre chien doit être en tout temps sous votre contrôle et muni d'une médaille.

Il est temps de l'enregistrer auprès de la Municipalité. Si vous ne le faites pas, vous êtes passible d'une amende de 250 \$ à 750 \$ par chien. De plus, si la SPA des cantons intervient pour un chien se retrouvant en errance dans un chemin public ou sur une autre propriété, vous êtes passible d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$ par chien. En somme, pour un chien non enregistré et en errance, l'amende finale peut être de 750 \$ à 2 250 \$.

Votre chien c'est votre responsabilité. Soyez vigilant!

## RAPPEL! CONTRAT D'ENTRETIEN ESSENTIEL DE VOTRE INSTALLATION SEPTIQUE

Si vous avez une installation septique de type Bionest, Écoflo, Hydro-Kinetic, System O)) (Enviro-septic) ou DpEC, la Municipalité vous rappelle qu'il est obligatoire de se prévaloir d'un contrat d'entretien annuel du fabricant, conformément au *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées* (Q-2, r.22).

Une copie du contrat doit être remise, chaque année, à la Municipalité.

POSTE : 112, rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton (Québec) J0E 2C0

COURRIEL : urbanisme@miltonqc.ca.



## NE MANQUEZ PAS LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

N'oubliez pas de mettre vos encombrants à la rue le dimanche précédant votre semaine de collecte, soit le 9 juillet.

Les matériaux de construction, rénovation et démolition (CRD) et les appareils réfrigérants, tels que les réfrigérateurs ou les climatiseurs, **sont interdits** lors de cette collecte et ne seront pas ramassés. Vous pouvez vous en départir aux écocentres.

Pour plus d'information ou pour consulter la liste complète des matières acceptées, consultez le **GENEJETER.COM**.



## SÉANCES DU CONSEIL DE LA MRC

La prochaine séance ordinaire du conseil de la MRC aura lieu le mercredi 12 juillet à 19 h dans la salle du conseil sise au 142, rue Dufferin.

L'ordre du jour sera publié sur le site Web de la MRC dans les jours précédant la séance. Consultez-le au [www.haute-yamaska.ca](http://www.haute-yamaska.ca) sous la rubrique Documentation.

## VOUS DÉMÉNAGEZ?

N'oubliez pas de faire votre changement d'adresse auprès de la MRC en téléphonant au 450 378-9976 p.2213 (Madame Lise Blanchard).



## GENEJETER.COM TOUT SUR LES COLLECTES ET LES ÉCOCENTRES

Vous êtes nouveaux en Haute-Yamaska? Pour toute question en lien avec les collectes, pour savoir quelles matières mettre dans quel bac ou pour obtenir de l'information sur les services offerts aux écocentres, visitez le **GENEJETER.COM**, votre référence en gestion des matières résiduelles!



Aidez-nous à documenter les merveilles du territoire de la Haute-Yamaska en participant à notre concours photo!

**Du 17 juillet au 18 août 2023**, la MRC de La Haute-Yamaska souhaite recevoir vos plus beaux clichés de notre belle région sous ses parures estivales. Champs agricoles, randonnées dans les bois, paysages urbains emblématiques, escapades en kayak, immortalisez vos coups de cœur et aidez-nous à constituer un atlas des paysages à nul autre pareil.

Le ou la gagnant.e recevra un chèque-cadeau d'une valeur de 250 \$ du Réseau des Haltes gourmandes en Haute-Yamaska.  
Tous les détails ici : <https://haute-yamaska.ca/paysages>



## UN BÂTIMENT ÉCORESponsable

La MRC de La Haute-Yamaska est de retour au **142, rue Dufferin** et loge maintenant dans un édifice écoresponsable.

Ce nouveau centre administratif, qui vise à devenir une référence en matière de construction d'immeuble municipal, est désormais ouvert aux visiteurs.

Pour connaître les heures d'ouverture, visitez le [haute-yamaska.ca/nous-joindre](http://haute-yamaska.ca/nous-joindre).

# LES NOUVELLES

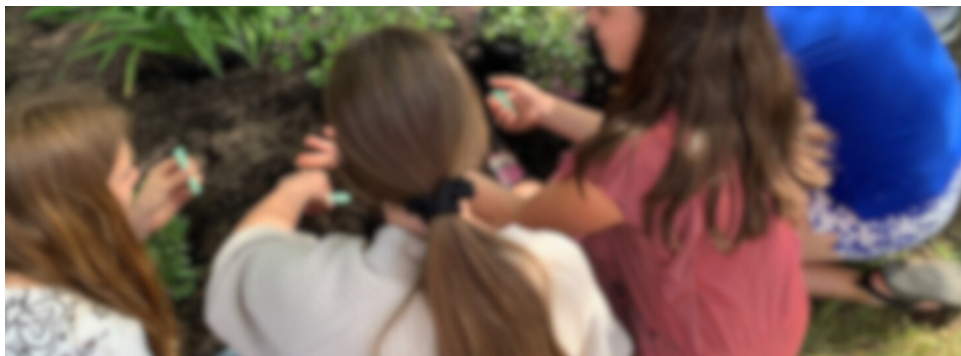
## RÉCU-PILES RECOMPENSE DES JEUNES ENGAGÉS!

Les élèves de l'École Ste-Cécile se sont engagés une fois de plus dans une initiative responsable en favorisant le recyclage écologique des piles et batteries usagées. Pour encourager leur participation, deux chèques-cadeaux ont été remis aux gagnants du tirage annuel.

Charlie Rivard et Jayden Bozzo ont été récompensés chacun d'un chèque-cadeau d'une valeur de 200 \$. Ces prix généreux ont été offerts par Andréanne Larouche, députée de Shefford, et par André Lamontagne, député de Johnson (représenté par son attachée politique, Aurélie Diep, en photo).

La cérémonie de remise des prix s'est déroulée dans une ambiance festive en présence de la directrice de l'école, Madame Nancy Duranleau, et de Monsieur Paul Sarrazin, maire de Sainte-Cécile-de-Milton, qui ont procédé aux tirages.

Suite à ce succès, l'École Ste-Cécile prévoit continuer cette initiative tout au long de l'année scolaire prochaine, afin de sensibiliser les élèves à l'importance du recyclage des piles et batteries usagées.



## PLANTATION DE VIVACES PAR LES FINISSANTS.ES DE 6<sup>E</sup> ANNÉE

Soulignant les efforts et les réussites des étudiants de Sainte-Cécile-de-Milton à la fin de chaque cycle scolaire, la Municipalité tient à rendre hommage à ses citoyens.nes persévérants.es, qu'il soient des élèves de l'école primaire ou du secondaire. Ils peuvent être fiers du chemin parcouru tout au long de leur parcours éducatif.

Afin de mettre en valeur les accomplissements des élèves de 6<sup>e</sup> année, nous avons une fois de plus invité ces jeunes à marquer leur passage à l'école Sainte-Cécile, en réalisant leur platebande au 31, rue Principale.

Le 14 juin dernier, tous les finissants se sont rassemblés, accompagnés de leurs enseignantes Karine Montreuil et Julie Dufresne-Choinière, ainsi que de leur directrice Madame Nancy Duranleau, pour participer à cette traditionnelle plantation.

Cette initiative a vu le jour il y a maintenant 15 ans grâce à l'implication des membres du comité Agir-Vert, qui veillent année après année à la pérennité de cette activité.

Il est important de souligner la contribution de nombreux commanditaires qui ont permis la concrétisation de ce projet. Nous tenons à remercier chaleureusement J.C. Ostrowski pour la coordination du projet et la préparation du terrain, Lacoste Paysagiste pour la fourniture de la terre, Les Vivaces d'Émilie pour les plants offerts, ainsi que la Cidrerie Milton pour les cidres sans alcool qui ont contribué au succès de cet événement.

Grâce à ces plantes, les finissantes et les finissants de 6<sup>e</sup> année laissent une trace permanente de leur passage à l'école Sainte-Cécile. C'est un geste symbolique qui représente leur persévérance et leur détermination tout au long de leur parcours scolaire. Nos jeunes méritent d'être félicités et encouragés pour leurs réalisations.

Bravo à toutes les finissantes et à tous les finissants 2022-2023!



UNE MUNICIPALITÉ CRAQUANTE  
miltonqc.ca!





## PROGRAMME DE SUBVENTION POUR L'UTILISATION DE PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DURABLE

C'est avec une joie non dissimulée que le conseil a mis de l'avant ce programme, afin d'inciter les citoyennes à se procurer des produits d'hygiène féminine durables et responsables de la nature.

Ce programme vert accorde le remboursement de 50 % des coûts des produits d'hygiène féminine durables, jusqu'à un maximum de 100 \$ par adresse.

Pour vous en prévaloir, consultez le dépliant disponible en ligne au [miltonqc.ca](http://miltonqc.ca).

Il est bon de rappeler aux parents que le Programme de soutien financier pour l'utilisation de couches réutilisables permet, pour sa part le remboursement de 50% du coût d'achat des couches lavables, jusqu'à un maximum de 150 \$.

## LA FÊTE NATIONALE À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

La Fête nationale des Québécoises et des Québécois, célébrée au parc des Générations, a été marquée par des conditions météorologiques changeantes. Malgré la pluie, plusieurs centaines de citoyens de tous âges ont participé aux festivités organisées par la Municipalité le 24 juin dernier.

Des jeux gonflables ont été mis en place pour divertir les enfants, tandis que des jeux d'adresse originaux ont attiré l'attention des petits et des grands sur le site.

Dès 14 h 30, Les Loisirs Ste-Cécile-Inc. ont pris en charge le service de bar et de restauration, grâce à l'énorme travail accompli par une équipe de bénévoles dévoués. La Municipalité tient à exprimer sa gratitude envers ces personnes pour leur générosité et leur dynamisme essentiels à la réussite de l'événement.

Heureusement, l'ensemble de la programmation s'est déroulé sous un immense chapiteau, compte tenu de la pluie qui a persisté une grande partie de la journée. Les participants ont eu la chance d'assister à un spectacle animé par Abeille Beausoleil, une artiste miltonnaise, qui a offert une prestation énergique aux enfants de la communauté. Elle a dirigé de main de maître la chorale de l'École Ste-Cécile et ensemble, ils ont présenté un extrait du spectacle qu'ils avaient offert en avril dernier, à l'école primaire. Cela témoigne du travail de longue haleine réalisé pour un projet fédérateur, et nous avons été ravis d'en avoir un aperçu.

Le maire, Paul Sarrazin, est monté sur scène pour prononcer son discours patriotique traditionnel et rendre hommage au drapeau fleurdelisé. Nous avons également eu l'honneur de recevoir la députée de Shefford, Mme Andréanne Larouche, qui a livré un court mais pertinent message sur la fierté d'être Québécois.

La soirée s'est poursuivie en musique québécoise avec une incroyable performance de Danyka Perreault et Simon Petit, accompagnés de leur talentueux groupe de musiciens. Le public nombreux a dansé et chanté au rythme de leur musique! Ils ont conclu leur prestation en invitant les spectateurs à se déplacer pour admirer les feux d'artifice présentés par l'entreprise Royal Pyrotechnie de Saint-Pie. Malgré une légère brume au départ, une éclaircie a permis à tous d'apprécier pleinement le spectacle.

La Municipalité tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles et les partenaires qui ont contribué à la réalisation de cet événement rassembleur !

## DES FÉLICITATIONS BIEN MÉRITÉES

La Municipalité tient à adresser ses félicitations à toutes les étudiantes et à tous les étudiants qui ont terminé récemment une étape importante au niveau scolaire. Qu'elles ou qu'ils soient du primaire, du secondaire ou finissants.tes aux études supérieures, leur persévérance et leurs efforts soutenus sont remarquables et admirables par leur entourage. Bravo et bonne continuité!

## BOURSE À L'ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE



La jeune citoyenne Noémie Robichaud s'est vue remettre une bourse de 100 \$, récompensant ses efforts tout au long de l'année scolaire. Le prix a été remis lors d'une cérémonie qui s'est tenue à l'école secondaire de la Haute-Ville, école de la lauréate.

## LA BIBLIOTHÈQUE DEVIENT CROQUE-LIVRES!



La bibliothèque libre service se dote d'une nouvelle image en se joignant au mouvement Croque-Livres. L'initiative vise à rassembler et à engager les communautés autour du plaisir de la lecture. Pour en savoir plus : [croquelivres.ca](http://croquelivres.ca).

## DANSES DE LA FADOQ!

14 juillet  
20 h à 23 h

*Reynald Laroque à la musique!*

*Danse*  
comme si personne ne regardait!



Salle communautaire  
Information : Lucienne Riel  
450 361-2776





**Vous invite**

## MARCHÉ FERMIER MILTON



9 juillet, 13 août, 10 sept. et 8 oct.

PARC DES CITOYENS, SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

MARCHEFERMIERMILTON@GMAIL.COM



22 juillet 2023 de 8 h à 16 h  
(Remis au 23 en cas de pluie)  
130, rue Principale

- Exposition de voitures anciennes
- Food trucks
- DJ
- Boutiques et plus encore!

Vous souhaitez exposer? Louis-Philippe Lussier au 450 770-0747

## CINÉMA EN PLEIN AIR

26 JUILLET – VERS 20 H 30



POPCORN GRATUIT!

## CINÉMA EN PLEIN AIR

19 AOÛT – VERS 20 H

À DÉTERMINER

POPCORN GRATUIT!

3<sup>e</sup> édition

## VENTE COLLECTIVE

Vêtements, jouets et accessoires pour enfants!

Sam. 19 août 9 h-16 h    Dim. 20 août 10 h 30-15 h

Comptant seulement    Apportez vos sacs

Salle communautaire  
130, rue Principale



### APPEL À TOUS!

La Municipalité cherche à bonifier l'offre des cours et activités libres offerts à sa communauté. Si vous avez des idées ou connaissez des spécialistes, n'hésitez pas à communiquer avec nous au 450 378-1942 ou par courriel au [mun@miltonqc.ca](mailto:mun@miltonqc.ca).



## JUILLET 2023

|    |                                                                                   |                                                           |
|----|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------|
| 1  |  | Fête du Canada                                            |
| 5  |  | Collectes des matières recyclables et organiques          |
| 9  |  | Au chemin, collecte des encombrants                       |
| 10 | 19 h 30                                                                           | Séance publique, bienvenue à tous!<br>Salle communautaire |
| 12 |  | Collectes des ordures ménagères et matières organiques    |
| 14 |  | Danse FADOQ   Salle communautaire                         |
| 19 |  | Collectes des matières recyclables et organiques          |
| 22 |  | Antique Car Show Milton<br>130 rue Principale             |
| 26 |  | Collectes des ordures ménagères et matières organiques    |
| 26 |  | Cinéma   Super Mario Bros<br>Parc des Générations         |

## AOÛT 2023

|    |                                                                                     |                                                            |
|----|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------|
| 2  |  | Collectes des matières recyclables et organiques           |
| 9  |  | Collectes des ordures ménagères et des matières organiques |
| 14 | 19 h 30                                                                             | Séance publique, bienvenue à tous!<br>Salle communautaire  |
| 16 |  | Collectes des matières recyclables et organiques           |
| 19 |  | Cinéma   Film à déterminer<br>Parc des Générations         |
| 23 |  | Collectes des ordures ménagères et des matières organiques |
| 30 |  | Collecte des matières recyclables et organiques            |



## VOTRE CONSEIL

**Paul Sarrazin, maire** | 450 378-1942 | 450 777-6717  
maire@miltonqc.ca

**Ginette Prieur, conseillère siège 1** | 450 372-6517  
gprieur@miltonqc.ca

**Sylvain Roy, conseiller siège 2** | 450 378-6909  
sroy@miltonqc.ca

**Johanna Fehlmann, conseillère siège 3** | 450 777-5629  
jfehlmann@miltonqc.ca

**Jacqueline L. Meunier, conseillère siège 4** | 450 378-6809  
jlmeunier@miltonqc.ca

**Pierre Bernier, conseiller siège 5** | 450 776-6218  
pbernier@miltonqc.ca

**Sylvain Goyette, conseiller siège 6** | 450 777-1346  
sgoyette@miltonqc.ca

## ADMINISTRATION | 450 378-1942

**Francis Pelletier, directeur général et greffier-trésorier** | p. 122 | direction@miltonqc.ca

**Sofiane Fiala, directeur général adjoint et responsable du service de l'urbanisme** | poste 132  
urbanisme@miltonqc.ca

**Karine Laplante, responsable des loisirs, de la vie communautaire et des communications** | p. 126  
viecommunautaire@miltonqc.ca

**Luc Ménard, responsable des travaux publics** | p. 133 | travauxpublics@miltonqc.ca

**Roger Pontbriand, soutien aux travaux publics** | p.133 | travauxpublics@miltonqc.ca

**Andréa Olivarez, adjointe à la direction** | p. 127  
comptabilite@miltonqc.ca

**France Tremblay, réceptionniste** | p. 121  
mun@miltonqc.ca